



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

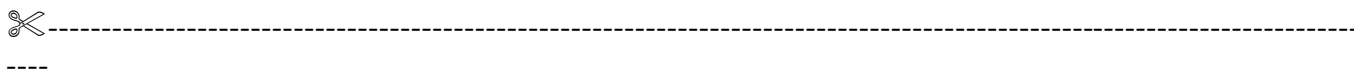
Conformément aux statuts de notre association, l'assemblée générale ordinaire aura lieu le :

**Vendredi 16 février 2018 à 19 heures15**  
**Salle Antoinette VERNES à Rambouillet**

Tout membre du club doit être présent à cette assemblée ou s'y faire représenter.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Rapport moral 2017
- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017 et rapport de la commission de contrôle
- Budget et activités 2018
- Election de nouveaux membres au Comité
- Questions diverses
- Remise des récompenses du challenge 2017



### **POUVOIR**

La présence de tous les membres du CTR est vivement souhaitée afin que les décisions rallient un maximum de suffrages.

Toutefois, si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, ne manquez pas de confier ce pouvoir à l'un de vos camarades du club chargé de vous représenter.

M., Mme (1) : ..... Prénom :.....

Adresse :.....

Donne pouvoir à M., Mme, (1) : .....

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du CTR du 16 février 2018.

Fait à : ..... le..... /..... /2018

Signature : .....

(1) Rayer les mentions inutiles.